

CONSEILS

POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Respectez le code de la route

-  Respectez les autres usagers.
-  Assurez-vous que le conducteur qui va vous croiser vous a vu.
-  Respectez les priorités et n'imposez pas la vôtre.
-  Saluez quand on vous laisse passer.
-  Soyez vigilant face aux sorties riveraines et aux rues transversales.
-  Les trottoirs sont interdits aux vélos (sauf pour les enfants jusqu'à 8 ans et dans les espaces partagés piétons/vélos).
-  Sur les espaces partagés, les piétons ont la priorité.
-  Signalez votre présence aux piétons avec votre sonnette.
-  Il est interdit de conduire sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants.
-  Il est interdit de porter des écouteurs.
-  La courtoisie améliore bien des situations.



LE SAVIEZ-VOUS ?

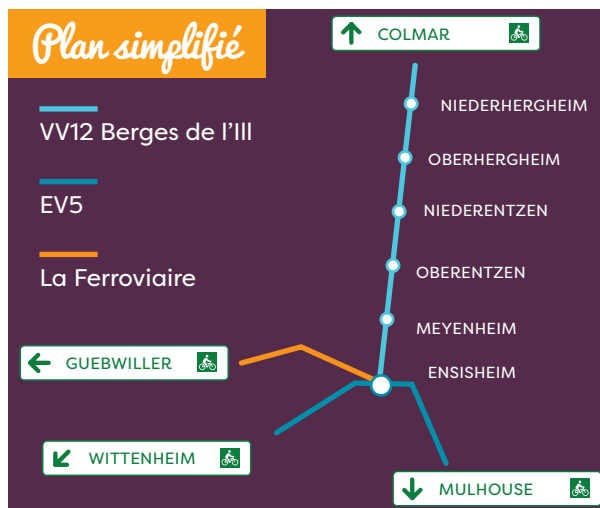
Pour un vélo électrique, la vitesse maximale autorisée est de 25 km/h. Au-delà, c'est assimilé à un cyclomoteur et des règles différentes s'appliquent.

Les équipements obligatoires

-  Sonnette, pour signaler votre présence aux piétons.
-  Éclairage fixe ou amovible, pour voir et être vu.
-  Gilet jaune, obligatoire de nuit hors agglomération.
-  Casque pour les enfants de moins de 12 ans et recommandé pour les adultes.

SE DÉPLACER À VÉLO

DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE HAUT-RHIN



LES AVANTAGES



C'est le moyen écologique de se déplacer par excellence avec Zéro émission de CO₂.



Très économique, il existe des aides pour vous en procurer un !



Le meilleur moyen de se déplacer tout en prenant soin de soi. 30 minutes de vélo par jour réduit les risques de maladies cardio-vasculaires et le stress.



Facilite le stationnement.



Gagnez du temps ! Le vélo est le moyen de déplacement le plus performant pour les trajets de moins de 5 km.

Ne pas jeter sur la voie publique

☎ 03 89 33 43 53

La vie à bicyclette



Plan des pistes cyclables



Pour les trajets du quotidien



Pour les balades découverte

CHR CENTRE
Haut-Rhin
Communauté de Communes

CHR CENTRE
Haut-Rhin
Communauté de Communes

Itinéraires cyclables jalonnés

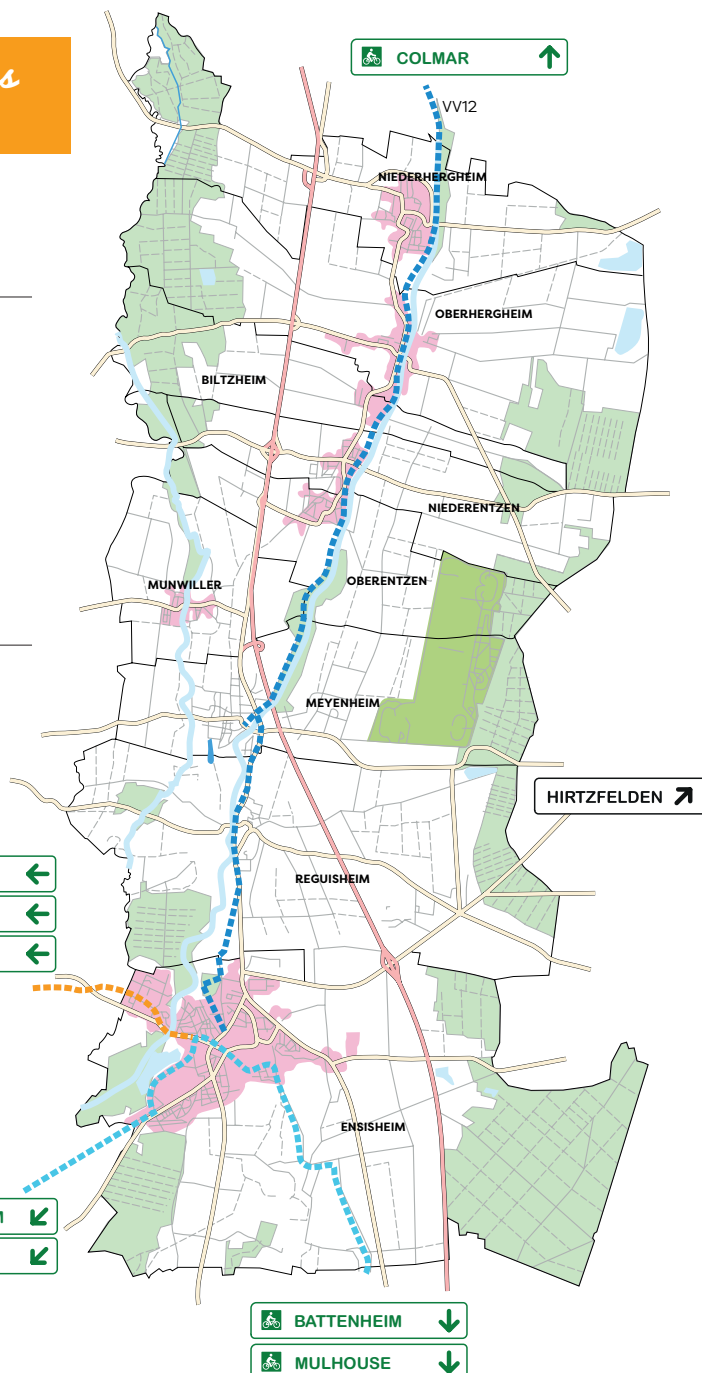
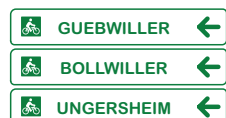


ITINÉRAIRES CYCLABLES

VV12 Berges de l'Ill

EV5

La Ferroviaire



CONSEILS

POUR PÉDALER EN TOUTE SÉCURITÉ

- > Portez un casque homologué.
- > Adaptez votre tenue à la visibilité et à la météo.
- > Utilisez vos bras pour changer de direction.
- > Vérifiez votre équipement.



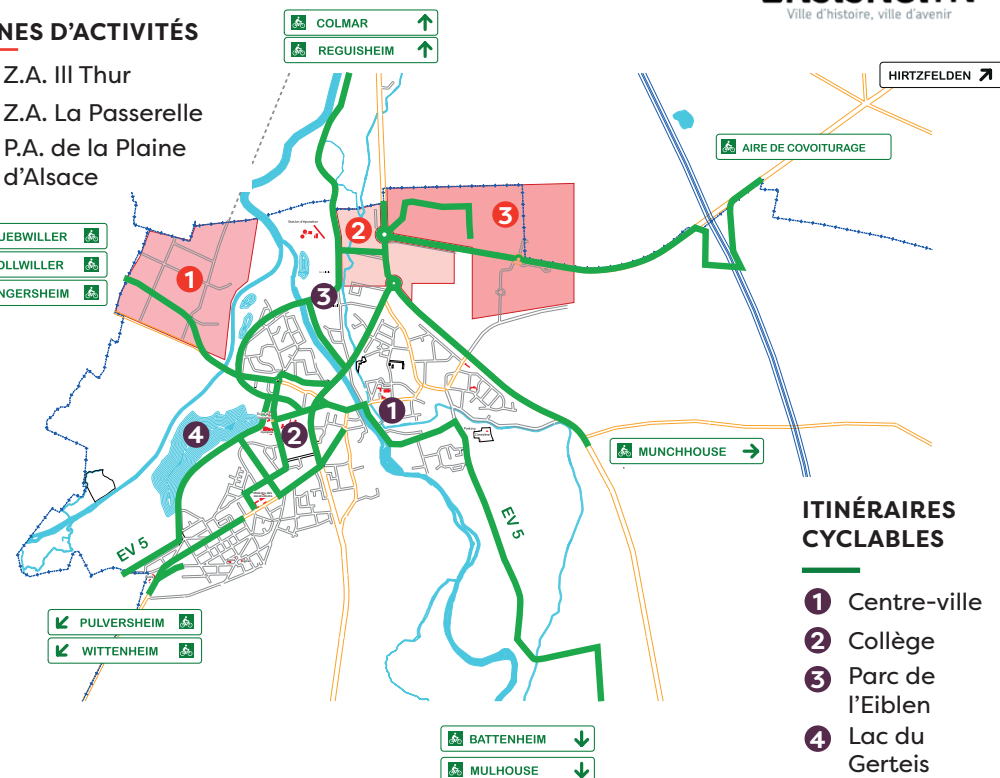
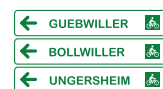
Eurovélo routes



Pistes cyclables à Ensisheim

ZONES D'ACTIVITÉS

- 1 Z.A. Ill Thur
- 2 Z.A. La Passerelle
- 3 P.A. de la Plaine d'Alsace



ITINÉRAIRES CYCLABLES

- 1 Centre-ville
- 2 Collège
- 3 Parc de l'Eiblen
- 4 Lac du Gerteis